

LINGETTES ANTIBACTÉRIENNES ALG/RCBA

Page : 1

Date de révision : 05/04/2022

Révision n° : 6

Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : LINGETTES ANTIBACTÉRIENNES ALG/RCBA

Code du produit : ALG/RCBA **UFI No:** 0500-C029-G000-DY2F

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations de la substance / du mélange : PC8 : Biocides (par ex. désinfectants, lutte phytosanitaire).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : ALGLAS
Bakers Hill
Brixham
Devon
TQ5 0BS
Royaume-Uni

Tél. : +44(0)1803 852846

Fax : +44(0)1803 851608

Email : alo@alglas.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +44(0)1803 852846 (heures de bureau uniquement)

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le CLP : Ce produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage : Ce produit n'a pas d'éléments d'étiquetage.

2.3. Autres dangers

PBT : Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
LINGETTES ANTIBACTÉRIENNES ALG/RCBA

Page :2

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants non-classés comme dangereux : Ce produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

1,2 BENZISOTHIAZOLIN-3-ONE

| EINECS | CAS | Classification (CHIP) | Classification (CLP) | Concentration |
|-----------|-----------|-----------------------|---|---------------|
| 220-120-9 | 2634-33-5 | - | Toxicité aiguë 4 : H302 ; Irrit. cutanée 2 : H315 ; Lésions oculaires 1 : H318 ; Sens. cutanée 1 : H317 ; Toxicité aiguë pour la vie aquatique 1 : H400 | <0.05 % |

Section 4 : Mesures de premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux : Rincer l'œil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.

Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau.

Inhalation : Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau : Pas de symptômes.

Contact avec les yeux : Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion : Risque d'irritation de la gorge.

Inhalation : Pas de symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements particuliers / immédiats : Non applicable.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition : En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

[suite...]

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers : Porter un appareil de respiration autonome. Porter les équipements de protection individuelle afin de prévenir tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Se reporter à la Section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection individuelle. Tourner le conteneur qui fuit de sorte que la fuite se présente vers le haut pour empêcher que du liquide s'échappe.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Maîtriser le déversement à l'aide d'un matériau absorbant.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage : Absorber avec de la terre ou du sable sec. Transférer dans un conteneur de récupération hermétique étiqueté, pour l'élimination par une méthode appropriée.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Se reporter à la Section 8 de la fiche technique de sécurité.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Sécurité lors de l'utilisation du produit : Non applicable.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Entreposer le récipient dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient hermétiquement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Pas de données disponibles.

Section 8 : Contrôle d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Pas de données disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
LINGETTES ANTIBACTÉRIENNES ALG/RCBA

Page :4

Valeurs DNEL/PNEC

DNEL / PNEC : Pas de données disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : Le port d'une protection respiratoire n'est pas obligatoire.

Protection des mains : Le port des gants est recommandé mais pas obligatoire

Protection des yeux : Non applicable.

Protection de la peau : Non applicable.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Paille/jaune clair

Odeur : Odeur à peine perceptible

Viscosité : Non visqueux

Point/plage d'ébullition °C : >35

Point d'éclair °C : >93

pH : 7 environ

9.2. Autres informations

Autres informations : Pas de données disponibles.

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de transport ou de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse ne se produit dans les conditions normales de transport ou de stockage. La décomposition peut se produire lors de l'exposition aux conditions ou aux matériaux de la liste ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agents oxydants forts. Acides forts.

[suite...]

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Valeurs de toxicité : Pas de données disponibles.

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau : Pas de symptômes.

Contact avec les yeux : Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion : Risque d'irritation de la gorge.

Inhalation : Pas de symptômes.

Section 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Valeurs d'écotoxicité : Pas de données disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : **Biodégradable.**

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : **Aucune bioaccumulation éventuelle.**

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : **Absorbé facilement par le sol.**

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Identification PBT : **Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.**

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : **Écotoxicité négligeable.**

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer comme tout déchet ordinaire. Recycler si possible.

Élimination des emballages : Éliminer comme tout déchet industriel ordinaire.

NB : L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14 : Informations relatives au transport

Classe de danger pour le transport : Ce produit ne nécessite pas de classification pour son transport.

Section 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations spécifiques : Non applicables.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16 : Autres informations

Autres informations

Autres informations : Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement No 453/2010 (UE).

* Indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Phrases des Sections 2 et 3: H302 : Dangereux si ingéré.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H317 : Peut engendrer une réaction allergique de la peau.
H318 : Provoque une sévère affection oculaire.
H400 : Très toxique pour la vie aquatique.

Dénégation de responsabilité : Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes mais ne sont pas exhaustives et seront utilisées comme guide seulement. La société dégage toute responsabilité en cas de dommage ou d'accident résultant de l'utilisation ou du contact avec le produit ci-dessus.